

Les destinations & le fonctionnement

Des possibilités d'études, à la carte, dans 23 pays différents (88 universités) pour un ou deux semestres

Des accords signés avec des universités européennes (places réservées)

Avec gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil, après avoir validé un programme pédagogique (contrat d'études) à partir des cours proposés par l'université

Un soutien pour l'information et la préparation

Renseignements et dossiers auprès de la Direction des Relations Internationales et des coordinateurs des composantes pédagogiques, après validation par l'enseignant référent (en fonction du Département disciplinaire et/ou de la destination).

Association d'étudiants : www.larochelle.ixesn.fr/

Site web de l'Université : <https://www.univ-larochelle.fr/international/depart-international/>

Une expérience enrichissante

Une valeur ajoutée pour le CV (seulement 1 étudiant sur 4 effectue une mobilité), avec validation de crédits ECTS et la possibilité de nouer des contacts et développer des réseaux. Un rapport d'expérience à retourner à la DRI après le séjour.

Des conditions d'éligibilité

Etre inscrit à l'Université de La Rochelle, avoir validé une L1 et être sélectionné (nombre de places disponibles parfois limité)

Quelques chiffres

Chaque année, 100 étudiants de l'Université partent pour un séjour d'études en Europe. Les principaux pays partenaires : Espagne, Suède, Portugal, Irlande, Pays-Bas, Danemark...



Les bourses

Des financements offerts par l'Union Européenne

Bourses Erasmus+

Montant de 220€ ou 300€ par mois selon la destination

Bourses sur critères sociaux

Aides à la Mobilité Internationale (AMI) pour les boursiers CROUS. Le montant est au minimum de deux versements de 400€

Tests de langues

Des aides et un suivi pour l'apprentissage des langues

Organisation

Evaluation linguistique avant le départ : test en ligne OLS, cours en ligne, puis test au retour. Préparation linguistique au Centre Inter-Pôles d'Enseignement des Langues (CIEL) et évaluation, préparation à certaines certifications (TOEFL, TOEIC sous forme d'EC libres)

Calendrier

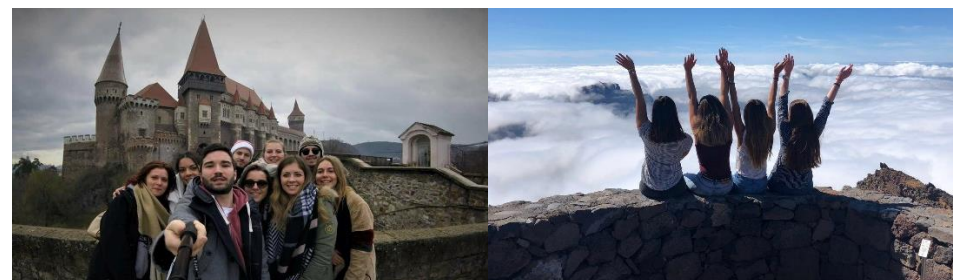
Second semestre

Dépôt des listes des étudiants sélectionnés début octobre, des contrats d'études début novembre.

Premier semestre (de l'année suivante)

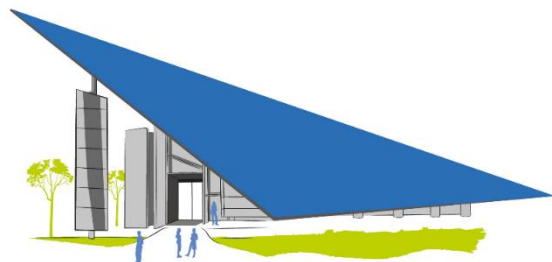
Dépôt des listes des étudiants sélectionnés mi-mars, dépôt des contrats d'études début avril

Certaines universités peuvent demander des inscriptions en ligne (dates à vérifier) et des certifications pour les étudiants étrangers



Direction Relations Internationales
Technoforum - 23 avenue Albert Einstein
BP 33060 - 17031 La Rochelle
+33 (0) 5 46 45 87 47
dri@univ-lr.fr

Horaires d'ouverture :
9h-12h et 13h30 à 16h



univ-larochelle.fr



La Rochelle Université
Direction Relations Internationales

Mobilité Erasmus+



La Rochelle
Université